



Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'action et des comptes publics
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Paris, le 13 octobre 2017

Objet : hausse de la CSG et impact sur les artistes-auteurs

SYLVIE ROBERT

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je souhaite appeler votre attention sur l'impact de l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) sur la situation des artistes-auteurs.

Dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), vous avez décidé d'accroître la CSG de 1,7 point à partir du 1^{er} janvier prochain. Pour les salariés du secteur privé, cette hausse doit être compensée par la baisse des cotisations salariales (chômage et maladie).

Néanmoins, les artistes-auteurs ne cotisent pas à l'assurance chômage et, en conséquence, ne bénéficieront pas du mécanisme de compensation. En d'autres termes, ils subiront une perte réelle et directe de pouvoir d'achat à cause de cette mesure. Un tel préjudice risque de précariser davantage les artistes-auteurs qui ont déjà dû amortir, récemment, une augmentation importante de leurs prélèvements obligatoires.

Ainsi, afin d'éviter de fragiliser plus avant les créateurs et la création artistique, le Gouvernement est-il prêt à proposer des solutions concrètes pour compenser la hausse de la CSG qui impacte négativement ces professions ?

En vous remerciant de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Sylvie ROBERT

SENATRICE
D'ILLE-ET-VILAINE

VICE-PRÉSIDENTE DE
LA COMMISSION
CULTURE,
ÉDUCATION ET
COMMUNICATION

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DE
RENNES